



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 19.08.2022

Publications supplémentaires: KABVS 19.08.2022

Date d'échéance prévue: 19.08.2027

Numéro de publication: KK02-0000027808

Entité de publication

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion

Publication de faillite/appeal aux créanciers Apollina creative agency Sàrl

Débiteurs:

Apollina creative agency Sàrl
CHE-170.183.656
Chemin du Bosquet 14a
1967 Bramois

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de décision de la dissolution : 07.04.2022

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 20.09.2022

Point de contact:

Offices des faillites du Valais central, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion